



INTÉRESSEMENT 2024 :

Toulouse
le 17 mai 2024

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Le 13 mai, la Direction d'Airbus UES a réuni les partenaires sociaux représentatifs afin de leur présenter et négocier **l'avenant à l'accord d'intéressement portant sur les critères opérationnels 2024**. Cet avenant était soumis à signature jusqu'au 16 mai 2024.



Airbus UES

Rappels : l'enveloppe globale permettant de distribuer de l'intéressement est constituée de 3 compartiments (deux dépendants des performances économiques et un lié aux performances opérationnelles) sous réserve que les ROS (bénéfices) respectifs du groupe ou de la division Airbus Commercial soient positifs.

Performance économique

70%
résultats du
Groupe Airbus

30%
résultats
Airbus
Commercial

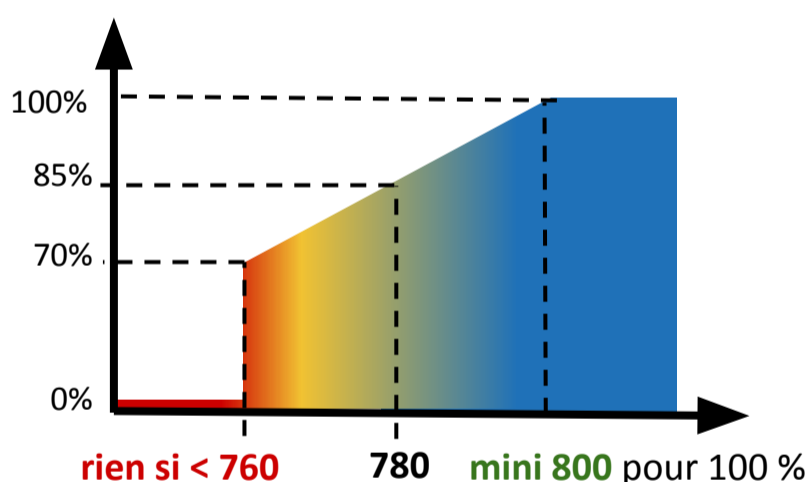
Performance opérationnelle

Airbus Commercial

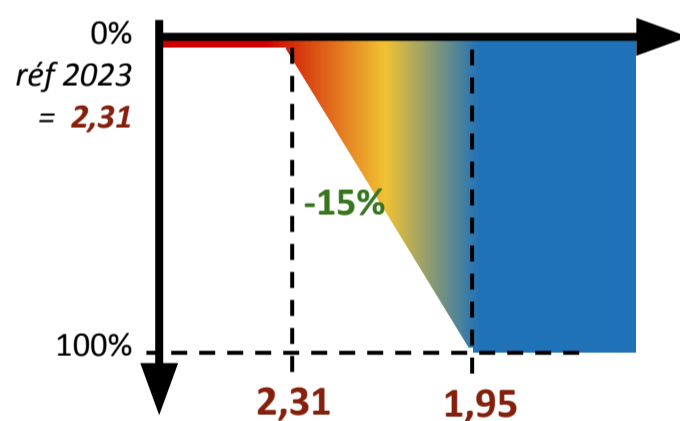
- 50% livraisons
- 50% accidentologie FR1

Concernant les critères opérationnels, la Direction a défini pour 2024 les objectifs suivants :

Nombre de livraisons : **800**



Taux de fréquence FR1 2024 : **1,95**
soit -15% / 2023



La CFE-CGC :

- a signé cet accord indispensable pour bénéficier d'un régime fiscal avantageux.
- considère que les objectifs définis, aussi bien en termes de livraisons qu'en matière de sécurité, restent très ambitieux dans un contexte de forte difficulté de l'ensemble de la supply chain et d'une consolidation des compétences encore fragile.
- estime indispensable de réduire à son maximum l'accidentologie partant du principe que cela est l'affaire de tous. Cependant la CFE-CGC insiste sur le fait que cet objectif doit être accompagné d'un programme d'investissements ambitieux (humain et financier) pour sécuriser l'environnement de travail.



Il y a tant de choses
qui nous **réunissent**

Airbus UES